
Lettre du représentant Guimberteau, en mission dans la 15^e division pour la levée des chevaux pour la cavalerie, relative aux opérations d'épuration et aux actes de patriotismes qui se sont exprimés dans ces départements, lors de la séance du 14 brumaire an II (4 novembre 1793)

Jean Guimberteau

Citer ce document / Cite this document :

Guimberteau Jean. Lettre du représentant Guimberteau, en mission dans la 15^e division pour la levée des chevaux pour la cavalerie, relative aux opérations d'épuration et aux actes de patriotismes qui se sont exprimés dans ces départements, lors de la séance du 14 brumaire an II (4 novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) pp. 268-269;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41551_t1_0268_0000_2;

Fichier pdf généré le 21/02/2024

remplacée par des patriotes. La commune des Landes a envoyé par délibération l'argenterie de son église, consistant en 2 calices d'argent, 1 ciboire de même métal, 1 vase dit aux saintes huiles; le tout pesant 5 marcs 3 onces 6 gros (1).

Suivent la lettre de Guimberteau, représentant du peuple dans la 15^e division et diverses pièces annexes (2) :

Guimberteau, représentant du peuple dans la 15^e division, à la Convention nationale.

« Blois, le 10 du 2^e mois de l'an II de la République française une et indivisible.

« Citoyens mes collègues,

« Les opérations de ma mission relative à la levée des chevaux pour la cavalerie et l'artillerie s'avancent avec une rapidité bien satisfaisante pour tous les sans-culottes. Le département de Loir-et-Cher s'est surtout distingué pour sa célérité. J'ai parcouru les cinq départements de ma division. J'ai écrit de chaque chef-lieu au comité de Salut public, pour l'instruire du zèle que j'ai trouvé partout pour l'exécution de la loi. Partout aussi j'ai trouvé l'esprit du peuple excellent, et ça va. Je retourne aujourd'hui à Tours pour recevoir les chevaux qui doivent y arriver demain, et faire toutes les dispositions nécessaires.

« J'ai commencé hier à Blois l'épuration révolutionnaire. Les sans-culottes se sont rassemblés dans l'église cathédrale. Ils ont prononcé, par mon organe, la destitution d'une municipalité aristocrate et l'ont remplacée sur-le-champ par une municipalité patriote. J'ai fait incarcarer quatre membres de l'ancienne, neuf ont été taxés révolutionnairement à cinquante-quatre mille deux cents livres. Les ordres sont donnés pour en commencer la distribution aux parents pauvres des défenseurs de la liberté. Le comité de surveillance, composé de Montagnards, fait main basse sur les aristocrates, sur les accapareurs et sur tous les ennemis de la République.

« Pendant la séance de l'épuration, l'énergie révolutionnaire a éprouvé des oscillations; une cabale feuilantine s'est déclarée par des vociférations contre les plus chauds Montagnards: je jure par la Montagne que, si elle relève la tête, j'enverrai ses suppôts au tribunal révolutionnaire. Cette belle journée a été couronnée par un acte de patriotisme de la commune de Landes: les officiers municipaux ont déposé sur mon bureau deux calices, un ciboire et une boîte aux huiles ci-devant saintes: j'en joins ici le bordereau. Partout le fanatisme fait des pertes proportionnées au progrès de l'esprit républicain.

« Mon activité, mon courage, mon sans-culottisme seront toujours au niveau des circons-

tances, et n'auront d'autres bornes que celles de mes forces et de ma vie.

« Salut et fraternité. *Vive la République (1)!*

« GUIMBERTEAU. »

Discours prononcé au milieu des sans-culottes de Blois, dans leur assemblée générale, présidée par le représentant du peuple Guimberteau, lors de l'épuration des corps constitués, le 9^e jour de la 1^{re} décade du 2^e mois de l'an II de la République une et indivisible, par Benoît Rouhière, membre du conseil du représentant du peuple et secrétaire de la Commission (2).

Citoyens,

Le représentant du peuple vient de vous annoncer l'objet de sa mission: il vous a fait assembler pour l'aider de vos conseils et de vos lumières.

Citoyens, c'est pour vous, c'est pour votre bonheur que vous allez travailler.

Si vous avez commencé à déployer votre énergie, si vous avez fait le sacrifice de vos intérêts les plus chers; si, n'écoutant que la voix du patriotisme, vous avez envoyé vos enfants aux frontières pour combattre et terrasser nos ennemis du dehors, prenez garde que les ennemis du dedans, ceux qui, sous un masque perfide, vous paraissaient professer des principes qui ne sont pas dans leur cœur, ne manœuvrent sourdement pour vous entraîner dans de fausses mesures. Trop longtemps on a trompé votre crédulité; le bandeau de l'erreur est tombé, le jour de la vérité vous éclaire. Montrez à la nation entière que des républicains tels que vous ne connaissent et ne connaîtront désormais que cette Montagne sainte qui, en frappant le fédéralisme, a affermi la liberté, l'égalité; montrez-lui que vous êtes prêts à tout sacrifier pour le soutien de l'une et le maintien des autres.

En vous souvenant d'avoir été opprimés par les *messieurs* qui avaient usurpé votre confiance, en vous souvenant du peu de soin qu'ils ont pris de répondre à votre attente, en démasquant leur malveillance, ayez le calme inséparable de véritables républicains. Soyez à la fois justes et sévères; le grand jour est arrivé où la République, l'unité, l'indivisibilité doivent triompher de la rage impuissante des tyrans, des fureurs insensées des fédéralistes, de la conduite mielleuse et empoisonnée des modérés. Vous voulez les frapper tous, vous le devez.

Eh bien! citoyens, n'imites pas ces hommes pusillanimes qui, n'osant se prononcer, se laissent entraîner par des considérations particulières, et tremblent d'accuser un coupable en sa présence; prenez l'attitude qui vous convient; et s'il est, dans cette assemblée, des hommes à qui vous avez des reproches à faire, demandez la parole au représentant du peuple, au Montagnard qui vous préside: ayez le courage de lui dénoncer le crime, la perversité, le modérantisme; citez tous les ennemis de la Révolution à son

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 24, p. 319.

(2) *Archives nationales*, carton AFII 268, plaquette 2257, pièce 57. Aulard: *Recueil des Actes et de la Correspondance du comité de Salut public*, t. 8, p. 153.

(1) Applaudissements, d'après le *Journal des Débats et des Décrets* (brumaire an II, n° 412, p. 200).

(2) *Archives nationales*, carton AFII 268, plaquette 2257, pièce 58.

tribunal, au vôtre; qu'ils courbent enfin un front jadis altier, mais maintenant hypocrite devant la souveraineté du peuple. Ne vous laissez pas apitoyer par le ton doux et composé, par le caractère simple et tortueux de l'homme qui a soutenu et prêché la force départementale, par le signataire de pétitions en faveur du monarchisme, par le secrétaire feuillant; ceux-là, citoyens, ceux-là étaient aussi les ennemis de votre liberté; ceux-là, et l'expérience ne vous l'a que trop appris, ceux-là, dis-je, voulaient aussi l'ancien régime.

Citoyens, si la tête coupable du dernier de vos rois, du dernier de vos tyrans est tombée, tous les antagonistes de la Montagne, tous les partisans de l'ancienne Constitution s'anéantissent devant le régime républicain; ainsi le veut l'intérêt général; ainsi le veut votre propre intérêt qui en est une émanation. Citoyens, de tels hommes ne peuvent occuper les places qui sont à votre disposition. S'il en était autrement, ils vous serviraient mal, et vous attireriez sur vous une foule incalculable de maux qu'il est en votre pouvoir de prévenir. Que tous répondent à vos accusations; et s'ils ne peuvent se justifier sommairement et d'abondance, comme le fait l'homme qui n'a rien à se reprocher, hâtez-vous d'en faire justice vous-mêmes, en provoquant celle du citoyen représentant.

Ne perdez pas de vue que celui qui n'a rien fait pour la Révolution est nécessairement son ennemi, que celui-là a, par son exemple, ralenti la marche de la Révolution, que celui-là même peut être considéré comme suspect.

S'il est riche, il est nécessairement égoïste, et tout égoïste est dangereux; forcez-le à être utile au soutien de la cause commune; forcez la cupidité marchande et le fanatisme imbécile à contribuer de leur fortune à l'aliment des femmes et des enfants des malheureux sans-culottes qui sont aux frontières et qui font tout pour elle.

Ancien partisan des mesures révolutionnaires je suis glorieux de concourir à celles que le sans-culotte Guimberteau va prendre contre vos aristocrates de toutes les nuances. Au milieu de républicains tels que vous, le patriotisme s'enflamme, l'esprit révolutionnaire dévore, la chose publique prend une consistance majestueuse, inébranlable.

Patriotes, vous n'aurez plus que des triomphes: ce jour est celui d'où comptera l'ère du bonheur des sans-culottes de Blois.

Bordereau des quantités d'argent envoyées à la Convention nationale par le citoyen Guimberteau, représentant du peuple dans les départements de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire (1).

2 calices d'argent;
1 oiboire d'argent;
1 vase, dit aux saintes huiles.

Le tout pesant 5 marcs 3 onces 6 gros, et provenant de l'offre patriotique de la commune de Landes, district de Blois, département de Loir-et-Cher.

Nota. Faire envoyer au directoire du district de Blois, par le directeur de l'hôtel des Monnaies de Paris, récépissé de ce don.

Blois, le 10^e jour du 2^e mois de l'an II de la République française.

GUIMBERTEAU.

La Société populaire de Saint-Flour adresse à la Convention un hymne vraiment philosophique et républicain fait, par un prêtre citoyen la veille du jour qu'il s'est associé une compagne. La Convention, après en avoir entendu quelques strophes, en décrète la mention honorable et l'insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre d'envoi du comité de correspondance de la Société populaire de Saint-Flour (2).

Au Président de la Convention nationale.

« Saint-Flour, 7^e jour de la 1^{re} décade du 2^e mois de l'an II de la République une et indivisible.

« Citoyen,

« La Société populaire de Saint-Flour te prie de faire connaître à la Convention le procès-verbal qu'elle a dressé au sujet d'un hymne vraiment philosophique et républicain, dont lui a fait hommage un prêtre citoyen, la veille du jour qu'il s'est associé une compagne. Cet hymne et ce procès-verbal convaincront la Convention et la République que le peuple, dans nos montagnes, est à la hauteur de la Révolution et qu'il a secoué le joug de toutes sortes de préjugés.

« *Le comité de correspondance de la Société populaire de Saint-Flour,*

« P. FONTANIER; RAMEZ, secrétaire; ROBERT fils, secrétaire. »

Extrait des registres de la Société populaire de Saint-Flour, département du Cantal (3).

« Séance publique du 9^e jour de la 3^e décade du 1^{er} mois de l'an II de la République française une et indivisible.

« Le citoyen Fontanier, ex-vicaire épiscopal, demande la parole et dit :

« Je vais accomplir un des premiers devoirs de la nature. Demain mes destinées seront unies à celles d'une compagne. Les républicains montagnards de Saint-Flour, qui se sont montrés constamment à la hauteur de la Révolution, ne verront pas avec indifférence un prêtre sensible et patriote s'attacher à la société par les nœuds les plus saints de la nature et du sang. Ce serait faire injure à leur civisme et à leurs lumières, que de m'attacher à combattre, auprès d'eux, le plus absurde et le plus barbare des préjugés, consacrés jusqu'ici par l'ignorance et le fanatisme. Ils ont donné une sanction si authentique et si solennelle à l'écrit philosophique que j'ai publié, il y a quelque temps là-dessus, je me flatte qu'ils voudront bien aussi

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 24, p. 319.

(2) *Archives nationales*, carton C 280, dossier 764.

(3) *Archives nationales*, carton C 280, dossier 764.

(1) *Archives nationales*, carton AFII 268, plaque 2257, pièce 59.